

Le *petit* **Sois-séen**

BULLETIN MUNICIPAL DE SOISY-SUR-ÉCOLE • NUMÉRO 3 • MARS 2024



Infos
municipales 4

État
Civil 6

Ça s'est passé
en décembre 7

Ça s'est passé
en janvier 9

Vie
locale 10

Évènements
à venir 12

Un peu
d'histoire 14

Sommaire

Infos municipales

4

- Informations pratiques
- Le bus France Services
- Petits rappels utiles
- Collectes sélectives et ordures ménagères
- Les consignes de la collecte des encombrants :

État Civil

6

Ça s'est passé en décembre

7

- Le Téléthon :
- Les colis de Noël

Ça s'est passé en décembre

8

- Le marché de Noël
- Le concert de Noël
- Le père Noël en visite

Ça s'est passé en janvier

9

- La galette
- La collecte de sapin
- Les vœux du Maire

Vie locale

10 & 11

- Sécurité routière
- Service technique
- Reprise du garage
- Une nouvelle pharmacienne
- Opération nettoyage cimetière
- Inscription des gestes verriers au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Événements à venir

12

Un peu d'histoire

14

Tribune

17

Jeux

20

Le Petit Soiséen est une publication gratuite distribuée à 700 exemplaires. Mairie de Soisy-sur-École

Place de la Mairie 91840 SOISY-SUR-ÉCOLE

Tél. **01 64 98 00 01**

mairie@soisysurecole.fr <https://www.soisysurecole.fr>

Directeur de publication : Franck Lefèvre, Maire

Équipe de rédaction : membres du Conseil Municipal, employés municipaux.

Crédit photos : équipe municipale, associations.

Mise en page : ID IMPRIM

Impression : Ce journal est imprimé par ID IMPRIM sur un papier issu de forêts durablement gérées.

Edito



Ce village, cher à mon cœur, a connu ces dernières années nombre de bouleversements qui ont pu vous déstabiliser ou pour le moins vous agacer.

Aujourd'hui une nouvelle page s'ouvre à nous. Une page que je souhaite sincèrement écrire avec vous tous. Une

page que nous remplirons j'en suis sûr, de belles réalisations, de beaux projets, de jolies rencontres tout cela dans un esprit de confiance et de solidarité.

Nous laissons donc 2023 derrière nous, avec ses peines, ses épreuves, ses difficultés mais aussi les jolis souvenirs que nous ne devons pas boudier. Le carnaval, la fête du village, la brocante, le marché de Noël et bien d'autres festivités qui nous laissent toujours le merveilleux goût du partage et de la convivialité. Gageons qu'elles seront encore au rendez-vous en 2024.

2023 a aussi balisé le chemin pour des projets qui je l'espère verront le jour dans les mois à venir. Vous avez déjà pu constater, que des équipements de sécurisation ont fait leur apparition à Soisy.

Je vous informe aussi que le schéma directeur des eaux pluviales a été finalisé, 6 zones ont été reconnues comme sensibles et seront traitées dans les mois à venir.

En 2024 nous nous attelons à des projets d'envergures comme l'éclairage public avec le passage aux leds afin de réaliser des économies d'énergie et de lutter contre la pollution nocturne.

Après de nombreux rebondissements, les travaux de notre foyer rural vont pouvoir reprendre dès cette année. La rénovation de la cantine et de la garderie fait partie de nos préoccupations et les bâtiments seront donc agrandis, rafraîchis dans les mois à venir. Enfin nous attendons l'audit sur le désordre bâtiementaire du beffroi afin que la cloche de notre église puisse retentir à nouveau.

Je ne peux pas ne pas évoquer ici, un sujet qui je le sais vous préoccupe autant que nous, à savoir, le domaine des Réaux. Un sujet épineux, brûlant et pour certains douloureux. Malheureusement depuis quelques

mois nous sommes confrontés à du vandalisme et des pillages de plus en plus réguliers. Pour être très transparents avec vous, nous sommes arrivés, nous, municipalité, au bout de nos moyens humains et financiers et c'est pourquoi nous demandons aujourd'hui qu'une aide urgente et concrète nous soit apportée. Bien sûr des études vont être faites et des projets verront le jour mais aujourd'hui nous demandons que la gestion de la sécurité du parc soit confiée à des instances compétentes afin que nous puissions, nous élus, consacrer notre énergie et nos finances à notre village.

Je ne peux parler du village sans remercier les acteurs indispensables à sa vie, son dynamisme, je veux bien sûr parler de nos commerçants, nos artisans ainsi que de nos précieuses et indispensables associations.

J'aimerais aussi saluer le travail quotidien des forces de l'ordre, leur engagement pour notre sécurité et leur disponibilité envers nos concitoyens.

De même pour nos sapeurs-pompiers, qui au quotidien nous assurent protection et assistance.

Je remercie le personnel communal qui se donne pleinement, au quotidien, dans sa mission de service public. Leur présence sans faille à nos côtés durant ces derniers mois nous a été un précieux soutien pour ne pas dire un réconfort.

Si l'opposition demeure pour certains une posture ayant pour seule motivation des enjeux ou des ambitions personnelles voire quelques rancœurs, elle aura toujours pour nous un objectif très clair, celui de ne pas accepter l'inacceptable. Nous nous opposerons toujours aux valeurs qui ne sont pas les nôtres, aux idées qui n'iront pas dans le sens du bien commun, aux projets ou aux fantasmes qui ne respecteraient pas la tranquillité et la sérénité de notre village. Nous ne sommes ni parfaits, ni infailibles, mais soyez assurés, chères Soiséennes et chers Soiséens, que nous serons toujours de votre côté.

Franck Lefèvre

Infos municipales

Informations pratiques

Nous avons le plaisir de vous annoncer les nouveaux horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale communale à compter du 2 avril 2024 afin de mieux vous accueillir.

Lundi	14h00 – 18h30
Mardi	8h30 – 12h30
Mercredi	9h00 – 12h00
Jeudi	8h30 – 12h30
Vendredi	8h30 – 12h30 / 14h00 – 17h00

Ouverture le premier samedi de chaque mois de 9h00 à 12h00

Pour joindre la mairie : **01 64 98 00 01**

mairie@soisysurecole.fr

Permanence élus : Chaque premier samedi du mois vos élus vous reçoivent de 9h à 12h afin d'échanger directement sur toutes questions ou problèmes qui se poseraient à vous. Avec ou sans rendez-vous.

Numéro d'astreinte Mairie : **01 64 98 28 48** (en cas de fermeture de la mairie). Un élu sera à votre écoute pour toutes urgences concernant la commune : Problèmes voiries, animaux errants, tous problèmes ne relevant pas des services d'urgences ci-dessous.

NUMÉROS D'URGENCE

Pompiers : **18**

Samu : **15**

Gendarmerie de Milly la forêt : **17** ou **01 64 98 80 27**

SOS médecins **08 25 56 91 91**

SOS Médecins Chevannes : **08 26 88 91 91** (en l'absence de votre médecin traitant 7/7j, de 10h à 22h. Médecin consultant sur place au Médi'Centre de Chevannes)

Infirmières (service soins à domicile) **01 64 98 06 25**

Pharmacie **01 64 98 07 34**

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**

Accueil des sans abris : **115**

Enfance maltraitée : **119**

Centre antipoison : **01 40 05 48 48**

Urgences vétérinaires 24h/24 (numéro gratuit) **3115**

Déchetterie de Milly-la-Forêt :

01 64 98 94 66

<https://horaires-dechetteries.fr/ile-de-france/essonne/item/milly-la-foret>

Déchetterie de Ballancourt-sur-Essonne :

01 69 74 23 50

<https://www.horaire-dechetterie.fr/dechetterie-ballancourt-sur-essonne.html>

Déchetterie végétaux uniquement de Moigny-sur-Ecole

<https://www.moigny-sur-ecole.com/vivre-a-moigny-2/dechets/dechetteries-contact-siredom/>

Gaz de France : **08 10 43 30 91**

SICAE : **01 69 90 65 43**

Caisse Primaire Assurance Maladie : **3646**

CPAM - 91040 Evry cedex - www.ameli.fr

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse : **3960***

<https://www.lassuranceretraite.fr>

information sur plate-forme de 8h à 17h du lundi au vendredi. prix d'un appel local depuis un poste fixe. Pour appeler de l'étranger, d'une box ou d'un mobile, composez le **09 71 10 39 60.*

Caisse d'Allocation Familiales de l'Essonne :

08 10 25 91 10*

2 impasse du Télégraphe - 91013 Evry Cedex

www.caf.fr

**prix d'un appel local depuis un poste fixe*

Service-Public.fr : **3939***

www.service-public.fr

**coût d'une communication locale, à partir d'un téléphone fixe*

Trésor Public : **01 64 57 61 71**

4 avenue du Général Leclerc - 91590 La Ferté Alais

Le bus France Services

Un guichet unique qui vient à votre rencontre !

Un conseiller numérique vous accompagnera dans toutes vos démarches administratives (France Travail, Impôts, CAF, logement...).

Vous pourrez également faire une demande de carte d'identité, passeport ou carte grise.

Le minibus sera présent toutes les deux semaines à partir du mardi 16 janvier de 14h00 à 16h30 sur le parking de l'école.

Renseignements sur www.cc2v91.fr ou en mairie



Petits rappels utiles

- **Rappel important** : Les feux de toutes natures sont rigoureusement interdits sur les terrains privés selon le code de l'environnement et ce toute l'année. Suivant ce même code et pour des raisons de sécheresse, les barbecues ou autres feux sont strictement interdits dans les bois
 - **Bruits** : L'usage des tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses etc... est interdit sur tout le territoire de la commune aux horaires suivants :
 - Du lundi au vendredi avant 8h et après 19h
 - Le samedi avant 9h, de 12h à 14h et après 19h
 - Les dimanches et jours fériés
 - Ces horaires s'appliquent également aux dépôts de verre dans les containers prévus à cet effet.
- Nous ne doutons pas de votre sens du civisme et du respect mutuel afin qu'une bonne entente de voisinage facilite la vie de tous.**

Collectes sélectives et ordures ménagères

Ordures ménagères : Le jeudi matin (Attention 18 passages gratuits, au-delà tarifs à consulter sur le site du sirtom)

Tri sélectif : Le jeudi matin (Illimité)

Pour les textiles, vous disposez de 2 conteneurs Eco textiles qui sont installés:

- Place de l'Ancienne Gare, près des bornes à verre
- Rue du Moulin des Noues, près du stade

Pour le verre, vous disposez de 3 conteneurs à verre, qui sont installés: (voir horaires ci-dessus)

- Place de l'Ancienne Gare, près du transformateur
- Rue du Moulin des Noues, près du stade
- Rue de la Ferté-Alais, au niveau de l'entreprise BUS ELEC

Pour vos piles et batteries usagées : une borne de collecte de piles et batteries usagées a été mise en place à la mairie.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS LE LUNDI 03 JUIN 2024

Les consignes de la collecte des encombrants :

ATTENTION PAS PLUS DE 1.5 m³ PAR FOYER SINON AUCUN RAMASSAGE !

Suite à l'augmentation régulière du volume d'encombrants, le prestataire de collecte fait

savoir qu'il respectera dorénavant strictement les termes du contrat à savoir, par adresse : 1.5 m³, une longueur de 2 m pour les objets rigides, 2 m pour les objets souples et un poids de 70 kg maximum.

État Civil

Aucune parution n'ayant eu lieu en 2022, nous avons pris l'initiative d'inclure tous les évènements d'état civil depuis deux ans

Ils nous ont quittés

LARIVIERE Guy	le 21/02/2022	FROMONT Simone épouse JOHANNIN	le 18/02/2023
PAURON Raymonde épouse PARDO	le 07/03/2022	PROT Josette épouse AUBERT	le 03/03/2023
PERREUL-SARADIN Josette épouse RUELLE	le 29/06/2022	AZZARO Jean-Luc	le 19/06/2023
VANDERTAELN Coralie	le 12/09/2022	LE NIVET Monique épouse GAILLARD	le 25/06/2023
STOUVENEL Jackie	le 13/09/2022	FORESTIER Brigitte épouse TOURNOIS	le 14/07/2023
DEFrance Yvette	le 13/10/2022	VIRAPIN Victoire	le 31/10/2023
AUDOINE Simone épouse LARIVIERE	le 24/10/2022	RATAT Marthe épouse CLAPIN	le 23/12/2023
MICHELET Isabelle	le 08/12/2022	TESTU Jean	le 04/01/2024
PAILLARD Claude	le 31/01/2023	JUQUEL Emilienne épouse NIVELET	le 04/03/2024
SAMOCHVAL Thierry	le 10/02/2023		

Bienvenue à

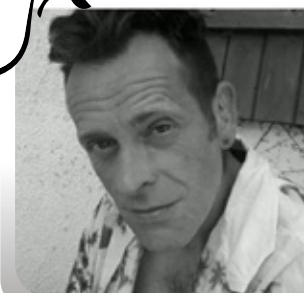
Théa EPAILLARD	le 07/03/2022	Jonah GOLDSTEIN	le 15/04/2023
Noah KACI	le 09/06/2022	Charlyze GUERIN	le 26/04/2023
Manel VAN PRAET	le 11/07/2022	Roméo GUILLEMARD	le 13/05/2023
Nina VAN PRAET	le 11/07/2022	Maïa NAGEL	le 07/08/2023
Milos BOSKOCEVIC	le 30/08/2022	Clément BOUGEARD	le 17/10/2023
Mayron BENARD	le 04/11/2022	Eden POTRAT GUINET	le 17/10/2023
Valentin GERBIER	le 04/03/2023	Thomas N'DOUA	le 25/02/2024

Mariages

Clémence MICHEL et Lloyd BRIDA	le 12/02/2022	Aurélié LEMAIRE et Romain DELBOS	le 01/07/2023
Lysiane MALBRUNOT et Philippe LEGARET	le 23/06/2022	Marlène PAILLARD et Adriano RAMOS PIVA	le 02/09/2023
Laura KAYSER et Alexandre ANDRADE	le 22/10/2022		

PACS

Barbara LEFRANC et Thomas CHICANNE	le 28/03/2022	Justine HOULGATTE et Mickaël FRANCOIS	le 19/06/2023
Chloé TRIPET et Steve GAUYACQ	le 12/12/2022	Margot PIERSON et Guillaume FOUCRET	le 10/07/2023
Amandine AVRIL et Pierre GERBIER	le 14/02/2023	Gregory LANNOY et Etienne BIBAUT	le 18/09/2023
Mélanie DELBOS et Boban BOSKOCEVIC	le 12/04/2023	Adeline PRUDHOMME et Victor VAN OPPHEM	le 20/11/2023
Lenaïc TENZA et Antoine FRAYSSE	le 25/04/2023		
Sabine EGO et Mathias GOMEZ	le 08/06/2023		



Thierry nous a quitté

Une pensée particulière pour notre cantonnier Thierry SAMOCHVAL, qui nous a quitté brutalement en 2023 dans l'exercice de ses fonctions. Nous présentons encore une fois, au nom de la commune reconnaissante, toutes nos condoléances à Kathy sa femme et Tony leur fils et leur adressons l'expression de nos sentiments les plus sincères.

Ça s'est passé en décembre

Le Téléthon :

Cette année le Téléthon s'est déroulé à la salle des sports avec des animations organisées par l'association Les petits Ecoliers (Maquillage, Tombola, pêche aux canards...), de délicieuses crêpes confectionnées par Les Amis de Soisy, des tours de poneys (sous la pluie) grâce aux Poneys d'Abord. Nous avons pu déguster les pizzas de la boulangerie Ribeiro offertes par l'association MTFMT ainsi qu'une paëlla offerte quant à elle par la mairie. Grâce à cette mobilisation et une belle énergie collective, **638,20 €** ont pu être reversés au Téléthon. Bravo et merci à tous !



Les colis de Noël

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a, début décembre, organisé la distribution des colis de Noël à nos aînés. Une initiative chaleureuse qui a permis de partager des moments de convivialité au sein de notre mairie. L'événement qui s'est tenu dans une ambiance festive et bienveillante a rassemblé les membres du CCAS ainsi que des élus. Ensemble ils ont distribué ces précieux colis, remplis de douceurs et de petites attentions afin d'apporter un peu de réconfort et de joie à nos aînés pendant la période des fêtes. Les échanges chaleureux et les sourires partagés entre bénéficiaires, membres du CCAS et élus ont illustré l'importance de ces moments de partage et de solidarité, surtout en cette période où le lien social est particulièrement précieux.

Ensemble continuons à œuvrer pour le bien-être et le soutien de nos aînés en cultivant ces précieux moments de convivialité qui font la richesse de notre vivre ensemble.

Ça s'est passé en décembre

Le marché de Noël

C'est un moment toujours très attendu et pour cause. Dans une ambiance chaleureuse et festive, les visiteurs ont pu admirer le travail et les créations des exposants. Variées et originales, les propositions des artisans, créateurs, producteurs ou même amateurs passionnés offraient mille et une idées pour les promeneurs en mal d'inspiration pour leurs cadeaux de Noël. Une promenade qui pouvait commencer ou prendre fin, par une restauration sur place de grande qualité préparée avec soin par les Amis de Soisy. Un moment incontournable dans nos festivités de Noël.



Le concert de Noël

L'église Saint-Aignan a une fois de plus accueilli un très beau moment musical. Un concert de Noël offert par la mairie, dans lequel nous avons pu apprécier les voix enchanteresses de la Soprano Céline Victores- Benavente et du ténor Jean Goyetche, tous deux accompagnés de la pianiste Wen Ying Tseng. Un programme original proposé par ces trois artistes de grand talent dans lequel le public a pu découvrir ou re-découvrir des airs issus du répertoire classique. Un public chaleureux et enthousiaste, convié après le concert à un verre de l'amitié autour duquel chacun a pu échanger avec les artistes et les élus présents.



Le père Noël en visite

Les écoliers de l'école des Deux Tertres ont eu la chance de rencontrer le Père Noël lors de son passage express dans les locaux de la mairie. Autour d'un goûter, ils ont échangé quelques mots avec lui et lui ont même chanté une chanson. Tout le monde est reparti avec le sourire et un petit sachet de gourmandises en chocolat.



Ça s'est passé en janvier

La galette

Les écoliers ainsi que les employés municipaux ont été conviés à la mairie pour déguster la traditionnelle galette confectionnée par la boulangerie Ribeiro. Pas d'incidents dentaires à déplorer, les sourires étaient complets et les couronnes étaient toutes sur les têtes !



La collecte de sapin

On ne sait jamais quoi faire de son sapin une fois les fêtes terminées ? Cette année la mairie de Soisy a proposé aux habitants une journée pour déposer le leur au stade afin que celui-ci soit broyé et transformé en paillis bien utile dans nos jardins. Une opération qui a remporté un vif succès grâce aussi au concours des Amis de Soisy qui proposaient un vin chaud et des crêpes bien appréciées en cette fraîche journée.



Les vœux du Maire

Une fois n'est pas coutume, c'est dans la très belle salle du Moulin des Noues, que M. Franck LEFÈVRE a présenté ses premiers vœux en tant que Maire, aux administrés ainsi qu'aux élus venus en nombre. Un échange cordial et chaleureux a eu lieu par la suite entre toutes les personnes présentes, autour d'un verre et d'une part de galette. Un départ positif pour cette nouvelle année, qui s'annonce bien riche en événements.



Vie locale

Sécurité routière

Depuis le début de l'année, vous avez pu vous apercevoir que de nouveaux équipements de sécurité avaient été posés aux entrées de Soisy et dans quelques points stratégiques. Ces équipements et leurs positionnements ont été choisis et déterminés en collaboration avec le département et des professionnels en la matière. Ces choix sont le fruit d'une réflexion sur leur nécessité et sur les emplacements opportuns.



Grâce à ces aménagements progressifs au cours de ces dernières années, nous pouvons nous féliciter de n'avoir aucun dommage humain à déplorer. En revanche des dommages matériels sont malheureusement toujours constatés, causés le plus souvent par des individus qui n'ont pas la courtoisie de se faire connaître.

Pour revenir sur les radars pédagogiques, ceux-ci fonctionnent de la manière suivante :

Si le panneau indique danger, c'est que vous êtes au-dessus de 50 km/h, s'il indique votre vitesse en rouge c'est que vous n'êtes toujours pas à la bonne vitesse, en vert vous avez tout bon ! Nous vous invitons à réellement anticiper votre ralentissement.

Quant aux coussins berlinois. Si ces derniers sont franchis à la vitesse autorisée, ils ne présentent aucun danger. Pour rappel, toute la commune est limitée à 30 km /h.

Nous continuons à réfléchir sur la réalisation de voies partagées avec des marquages au sol, afin de faire cohabiter piétons, cyclistes et automobilistes.

Et enfin un gros travail est mené depuis plus d'un an sur le problème du passage des poids lourds dans notre village. Nous ne lâchons rien !

Toutes ces actions menées en collaboration avec des partenaires compétents sont la continuité d'une longue quête pour parvenir un jour, espérons-le à une sécurité totale dans notre village.

Afin de garantir la sécurité des piétons, seuls les stationnement sur les places matérialisées, prévues à cet effet, sont autorisés. Les véhicules garés sur les trottoirs, les emplacements non matérialisés ainsi que les bateaux, même devant votre domicile, constituent une gêne voire un danger. Dans la mesure du possible, pensez à rentrer vos véhicules.

Service technique

Dans l'ombre et avec dévouement, le service technique a travaillé tout au long de l'année pour maintenir notre commune propre et en bon état. Leurs engagements ont été essentiels pour assurer le bien-être et la qualité de vie de tous les habitants. Des dépôts sauvages à l'entretien des lieux publics, en passant par les réparations urgentes et les travaux d'aménagement. L'équipe technique a été sur tous les fronts veillant à ce que notre village reste accueillant. Leur travail méconnu mais indispensable mérite d'être salué et mis en lumière.

Continuons à soutenir et à valoriser le service technique, c'est grâce à leur engagement que notre village reste un endroit où il fait bon vivre.



Reprise du garage

Après plus de 34 ans de bons et loyaux services M. Éric JOULIA notre garagiste, vient de passer la main à M. PRIGENT qui reprend cette activité dans le même esprit que son prédécesseur. Nous souhaitons une bonne retraite à M. JOULIA et la bienvenue à M. PRIGENT, gérant du garage «Star Services».

Une nouvelle pharmacienne

Edwige notre toute nouvelle pharmacienne, vous réserve un accueil souriant et chaleureux avec sa collègue Anne-Sophie. Vous trouverez les mêmes services qu'auparavant avec néanmoins un petit plus non négligeable, la cabine de téléconsultation. Avec ou sans rendez-vous, vous pouvez consulter un médecin généraliste depuis la pharmacie. Edwige saura vous assister pour vos premiers pas dans cette consultation d'un nouveau genre. Une prise en charge rapide et une ordonnance qui pourra être délivrée immédiatement ce qui vous permettra d'obtenir vos médicaments dans la foulée.



Opération nettoyage cimetière

Un projet de végétalisation de notre cimetière est en cours de réflexion. Avant que ce projet ne voit le jour, notre cimetière aurait bien besoin d'un petit nettoyage de printemps. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Ainsi si vous souhaitez nous aider, faites vous connaître à la mairie par un mail ou par téléphone, nous établirons une liste et vous communiquerons par la suite une date pour cette opération. Une journée où nous joindrons l'utile à l'agréable, la solidarité à la chaleur humaine, le recueillement à la convivialité.



Inscription des gestes verriers au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité

« Tu habites Soisy-sur-Ecole ? Je connais c'est là qu'il y a la verrerie d'art ! »

Vous avez sûrement déjà entendu cette petite phrase. Oui la verrerie d'art est un repère, un symbole pour Soisy. Nous y sommes tous très attachés et ne le cachons pas, une petite fierté naît en nous lorsque nous répondons « Oui c'est exactement ça. Nous sommes le village où il y a la verrerie d'art ! » Ce lieu mythique, connu au-delà de notre département se voit une fois de plus mis à l'honneur par cette décision officialisée le 6 décembre 2023 par le comité intergouvernemental de sauvegarde du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

« Les gestes verriers désignent les pratiques artisanales et traditionnelles de production de verre et de cristal. Celles-ci regroupent la création de la matière, sa mise en forme à chaud grâce au soufflage ou au chalumeau et enfin, la taille et le décor à froid. En France, ce sont quatre mille hommes et femmes qui chaque jour pratiquent, apprennent et transmettent les gestes verriers, parfois de

génération en génération.

Ainsi reconnus par l'UNESCO, verriers et cristalliers espèrent transmettre leur passion pour leur profession et donner envie aux plus jeunes de s'orienter vers ces métiers d'art pour pérenniser la fabrication d'objets verriers en France

En septembre 2024, la Fédération du cristal et du verre aura la joie de célébrer cette inscription à l'occasion d'une exposition publique de photographies des savoir-faire verriers sur les grilles du jardin du Luxembourg à Paris ». Une belle occasion d'aller les saluer, les féliciter, les admirer à l'œuvre et découvrir leurs nouvelles créations.



Événements à venir



**La grande lessive
à l'école**

Ecole des Deux Tertres



Le carnaval

**Mairie et associations
des amis de Soisy et MARSSE**



**Loto
à la salle des sports**

L'École Décolle et l'École



au



Cheval de Pâques

Les poneys d'Abord



La chasse aux œufs

**Mairie et les Petits Écoliers de
Soisy**



Journée de l'attelage

Les Poneys d'Abord



**Repas à la maison
des sports**

L'École Décolle et l'École



**Loto salle des fêtes
de Saint-Germain**

Les Petits Écoliers et mairies



Cérémonie du 8 mai

**Mairie, École et Les Solistes du
Gâtinais**



au



Jumelage avec Morsbach

Comité de Jumelage



Randonnée équestre

Les Poneys d'Abord



Kermesse

MTFMT Leigh Syndrome



Marché rural

L'école Décolle et l'École



**Fête des voisins,
rue de la Ferté Alais**

Les Amis de Soisy



Fête du poney

Les Poneys d'Abord



**Fête de fin d'année/
Tournoi**

Football Club Soisy



Fête de fin d'année

Tennis Club Soisy



Fête de l'école

L'École Décolle et l'École



**Cérémonie pour la
libération de Soisy**

Mairie, UNC, Les Amis de Soisy

**date à déterminer*

Un peu d'histoire



Le 22 août 2024 commenceront les cérémonies de commémoration de la libération de Soisy-sur-École. Une occasion de se remémorer ou de découvrir ce qu'il s'est passé ce jour-là dans notre village. Pour ce faire voici la retranscription exacte du récit fait lors de la séance extraordinaire du 27 août 1944 du conseil municipal convoqué par M. Leroy, adjoint, faisant fonction de Maire, M. Ernest Loste Maire de Soisy ayant perdu la vie en ce jour de libération.

Écoutons résonner la voix des témoins de cette journée :

« ... La journée du 22 août commença par une violente canonnade et par des bruits répétés de tirs à la mitrailleuse. Dans l'après-midi, alors que le groupe Allemand composé d'environ 80 hommes, se trouvait encore au château des Réaux, une forte colonne blindée américaine entra à Soisy-sur-École, vers 14h, venant de la Ferté Alais. L'enthousiasme de la population fut très grand, et des marques de sympathie furent prodiguées aux soldats américains. Tous les efforts furent tentés pour signaler aux troupes américaines, la présence d'un groupe ennemi à l'intérieur du château habité par une quinzaine de civils parmi lesquelles des femmes et des enfants en bas âge.

L'attitude des Allemands permettait de penser qu'ils n'avaient pas l'intention de se rendre sans combattre. Des coups de feu ne tardèrent pas à claquer. Des balles

sifflèrent sur la place de l'église, tirées entre la mairie et l'école des filles. Elles atteignirent un char américain stationné au carrefour. Il n'y eut pas de mal. Se méprenant sur le point où se trouvaient les tireurs, le mitrailleur du char braqua son arme en direction de la mairie et ouvrit le feu. Il atteignit la façade ouest. Une vingtaine de projectiles traversèrent l'immeuble de part en part ressortant par la façade est. Heureusement les habitants de l'immeuble furent épargnés.

Sur ces entrefaites, un courageux habitant de Soisy-sur-École, M. Jean Bonnafé, pris l'initiative de se rendre compte de la position de l'ennemi, afin de pouvoir guider quelques soldats américains dans l'allée bordée d'arbres touffus conduisant au château. La décision coûta la vie à M. Bonnafé. Il reçut une blessure mortelle par balle explosive.

Dans le château, au bruit de la fusillade,

Un peu d'histoire

les civils français se réfugièrent dans une cave.

Très préoccupé, tant par le sort des habitants de Soisy, que par celui de ceux bloqués au château, M. Ernest Loste, Maire de la commune, dit à plusieurs personnes et notamment à M. Deneuville, curé : « Il faut que j'aille voir ce qui se passe au château pour essayer d'arrêter cela. »

Ne tenant aucun compte des conseils de prudence qui lui étaient donnés, il se dirigea alors de son pas rapide vers la porte du château donnant sur le clos des bordes. A peine avait-il fait quelques pas à l'intérieur de l'allée, qu'à son tour, il tomba foudroyé d'une balle explosive dans la tête, balle tirée probablement du sommet du mur bordant l'allée à main gauche.

Un soldat américain, Anniballi Antonio, se précipita pour porter secours à Ernest Loste. Ce geste chevaleresque devait lui coûter la vie ; il tomba à quelques mètres seulement du Maire de Soisy-sur-École et de M. Bonnafé. Ce dernier, horriblement blessé à la poitrine, ne devait s'éteindre que deux heures plus tard à son domicile où il fut transporté par des amis.

Conscient du danger qu'il y avait à pénétrer ainsi à découvert dans le château, les chefs des forces Américaines décidèrent d'envoyer un char. Le passage fut forcé. Des prisonniers furent faits.

Les autres soldats Allemands parvinrent à s'échapper à travers le parc boisé en

direction probable de Saint-Germain et de Perthes.

Le 24 août à 14 h le lieutenant commandant des FFI du canton de Milly vint lire une déclaration au peuple français, écouté dans un silence religieux et suivie d'une vibrante Marseillaise.

Le conseil municipal unanimement approuvé et suivi par la population toute entière, à laquelle s'étaient joints des représentants de nombreuses communes de l'arrondissement, rendit le 28 août aux victimes des balles allemandes, le plus émouvant témoignage de reconnaissance pour ce geste que d'eux-mêmes ils accomplirent sans hésiter pour éviter que de nouvelles pertes viennent s'ajouter à la liste déjà trop longue des glorieux morts de la commune. »

La séance continuant voici les mots décrivant les trois victimes de ce jour

Le conseil tient à rendre hommage aux glorieuses victimes du 22 août

M. Ernest Loste 18 - 1944

« Désigné par le suffrage de ses concitoyens le 5 mai 1935, Ernest Loste eut la lourde responsabilité de conduire les affaires de la commune au cours des graves événements que traverse la France depuis bientôt cinq années. A son poste lors des dramatiques journées de mai et de juin 1940, comme il vient de l'être, le 22 août, lorsque son sang coula sur cette terre qu'il aimait tant, il eut toujours

Un peu d'histoire

pour règle d'exercer en bon père de famille l'autorité dont il avait été investi par ces concitoyens. Jusqu'à son dernier soupir, il eut la volonté de sauvegarder envers et contre tous, les intérêts fondamentaux de la commune. A cette tâche, ceux qui l'ont touché de près, savent qu'il a consacré sans compter et avec un total désintéressement, son temps, son intelligence et jusqu'à son existence. »

M. Jean Bonnafé 1896 - 1944

« Le conseil municipal déplore la mort de M. Jean Bonnafé. Ancien combattant 1914 - 18 - 39 - 40, prisonnier évadé, médaille militaire, croix de guerre, 3 citations. Récemment arrivé dans la commune, Jean Bonnafé a montré combien il était déjà attaché à notre village en entreprenant un acte destiné à abroger les risques de guerre menaçant la population. Celui qui avait fait si bravement son devoir sur les champs de bataille, a prouvé qu'au-dessus de sa sécurité personnelle, régnait en lui ce courage calme et tranquille des héros. »

M. Antonio Anniballi 1920 - 1944

« Le conseil municipal prie M. le commandant des troupes Américaines auxquelles appartient la formation du soldat Anniballi Antonio, d'adresser à sa famille les condoléances émues de la commune

pour l'acte de bravoure et de dévouement dont a fait preuve ce militaire. Deux habitants de la commune, dont Ernest Loste, Maire, désarmés, étant tombés sous les balles de soldats allemands, dissimulés dans le parc du château des Réaux, Anniballi Antonio n'hésita pas à y pénétrer pour ramener les corps hors du feu de l'ennemi. En accomplissant ce geste avec un remarquable contrôle de lui, Anniballi Antonio tomba mortellement, frappé d'une balle dans la tête.

« Le conseil émet le vœu qu'il soit envisagé pour l'avenir, la désignation de rues ou places, portant les noms de : Ernest Loste - Jean Bonnafé - Antonio Anniballi »

A l'occasion du quarantième anniversaire de la Libération de Soisy, une inscription fut mise en place et inaugurée le 26 août 1984, contre le mur d'enceinte dans le parc du château, en mémoire de ces trois victimes.



Le Petit Soiséen - Tribune du groupe d'opposition Soisy Un Nouvel Horizon - 27-02-2024

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Notre communauté est, encore et toujours, dans une situation critique. Lire attentivement les comptes rendus des séances du conseil municipal permet de le constater aisément. Une concertation de tous les élus chimérique, une interprétation de la loi surprenante, des commissions inexistantes, un débat de politique générale ignoré...quelle vision, quel programme, quel avenir pour Soisy ? Nous, élus de l'opposition, ne saurions répondre. En septembre 2023, nous avons proposé au Maire et au premier adjoint, aujourd'hui en poste, de démissionner massivement afin de réorganiser les élections partielles qui pourraient sauver Soisy de la déchéance en créant une nouvelle liste de coalition intégrant des élus expérimentés et motivés. Leur réponse a été claire, ils ont préféré se réorganiser en interne. Était-ce pour conserver le pouvoir, quoi qu'il en coûte à notre village, plutôt que d'admettre l'incompétence, l'inertie et l'inconséquence de leur majorité ?

Durant deux ans, cette majorité n'a cessé de répéter qu'il fallait lui laisser le temps...Quel temps ? Il est temps ! Temps de se réveiller et de produire un projet de territoire au bénéfice de la population. Temps de mettre les moyens humains et financiers en face des actions indispensables non pas au développement mais à la survie de notre village. Temps de regarder la vérité en face. Temps d'assumer ses responsabilités.

La majorité, dans son dénuement idéologique et sans vision d'avenir, a fini par appeler l'opposition à l'aide. Malgré un climat de défiance envers l'opposition, nous avons accepté le dialogue. Le 4 janvier 2024 s'est tenue une réunion ayant pour objet de créer les bases de ce dialogue. Si les trois élus de l'opposition étaient présents, seuls sept élus de la majorité ont participé. Le 3 février 2024, nous, élus de l'opposition, avons transmis tout le programme de la mandature Hérard à l'actuelle majorité. En présence de 5 élus de la majorité, M. Schaffuser et M^{me} Hérard ont listé l'ensemble des projets initiés en 2020 et 2021, leur état d'avancement début 2022, la liste des subventions obtenues. Alors qu'on nous soutenait ne pas avoir de dossiers en mairie, qu'on nous accusait à demi-mots d'avoir fait disparaître des dossiers, nous avons fourni la preuve que ces allégations du Maire élu en 2022 et de son premier adjoint étaient infondées. Ce n'est plus à l'opposition de se justifier après deux ans de gestion calamiteuse. Nous avons fait le point sur les finances, l'ALSH, les Réaux, le PLU et tous les dossiers urgents concernant la commune. Aujourd'hui, il est donc plus que probable que ce sont les projets préparés en 2020 et 2021 qui seront menés. La majorité se rend enfin à l'évidence : l'avenir de Soisy doit passer par une reprise des projets initiés sous la mandature Hérard. Mais voici (avec nos mots) ce qui est proposé à l'opposition :

nous avons besoin de vous (l'opposition) pour mener à bien vos projets mais nous voulons que vous restiez dans l'ombre pour que les électeurs ne pensent pas que nous (la majorité)

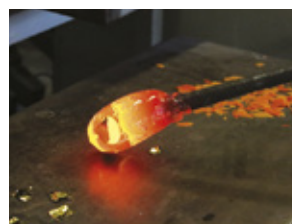
avons retourné notre veste. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous complaire dans ce mode de "coopération" à sens unique : la majorité mènera ces projets par elle-même, si elle en est capable, car elle ne souhaite pas légitimer et officialiser une collaboration avec les élus de l'opposition.

Quand toujours plus de responsabilités sont transférées aux collectivités territoriales, quand les moyens alloués ne sont pas à la hauteur des nécessités et quand les élus locaux ne sont pas armés pour gérer une petite commune rurale de moins de 1500 habitants, nous devons nous interroger sérieusement. Avons-nous les moyens de nous priver d'élus compétents ? La solution était-elle de faire se succéder 3 Maires en 4 ans ? Sans doute pas. La solution était-elle de remettre au pouvoir une équipe novice et qui ne se forme pas ? Il faut apprendre de nos erreurs passées. Le souhait de l'équipe actuelle consistant à travailler avec les 15 élus était-il réaliste ? Aujourd'hui, entre la politique de la chaise vide de l'ancienne Maire et son premier adjoint et le manque d'organisation des réunions municipales, nous ne pourrions même pas constituer une équipe de rugby. Pire encore, alors que la représentation de notre commune au sein de l'intercommunalité est fondamentale, ce sont l'ancienne Maire et son premier adjoint déchus qui y siègent, alors qu'ils ne participent ni au conseil municipal ni au conseil communautaire. Nous nous posons donc cette question : De qui se moque-t-on ? De l'opposition ? Probablement. Des Soiséens ? Certainement.

Interrogez-vous sur le contrat de confiance que vous avez signé en votant en février 2022. Qu'en est-il des actions menées par la majorité de l'époque et par la majorité actuelle ? Nous n'avons même pas de quoi faire un bilan de mi-mandat. Les seules nouveautés en 2024 sont des aménagements sécuritaires que M. le Maire aurait dû mettre en place en 2020, alors qu'il était Maire adjoint délégué à ladite sécurité... Qu'en est-il de la communication vis-à-vis de la population ? La production d'un bulletin municipal après deux ans de mutisme. Qu'en est-il de la démocratie participative ? S'il a été promis une bonne information des élus, le résultat n'est pas à la hauteur de l'engagement. En effet, nous attendons, depuis plusieurs semaines maintenant, la transmission des arrêtés de délégations des adjoints et conseillers de la majorité. Nos demandes à l'administration sont à nouveau sans réponse. La population ne semble ni informée, ni consultée, dès lors qu'une réalisation la concerne. De grâce, remettons l'église au milieu du village...et appliquons ce précepte d'Albert Camus : "La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité."

**Anne-Sophie Hérard,
Patrice Schaffuser,
Hervé Besson**

**Conseillers municipaux du groupe d'opposition
Soisy Un Nouvel Horizon**



12 rue du Moulin des Noues – 91840 Soisy-sur-École
Tél. : 01 64 98 00 03 – www.verrerie-soisy.com

TRAVAUX PUBLICS DE SOISY



Ensemble, réalisons vos projets

Aménagements urbains,
Equipements collectifs,
Travaux routiers & particuliers,
Equipements industriels & logistiques



ZA du Chênet - 6, Rue de la Montagne de Maisse 91490 MILLY LA FORET

Tél. : 01 64 98 03 83 – Fax : 01 64 98 44 10

www.tpsoisy.fr – Email : tpsoisy@tpsoisy.fr



 PLATS CUISINÉS TRADITIONNELS  BURGERS "MAISON"  SOUPES "MAISON"  CRÊPES "MAISON"	<i>Chez Bérangère</i> 06.59.41.19.45 CUISINE À EMPORTER FAIT MAISON PRODUITS FRAIS	 CAFÉ, THÉ  BOISSONS SOFT  MIEL DES ARDENNES  CONFITURES "MAISON"
--	---	--

MOTS MÉLÉS



ANTILOPE
ARA
BABOUIN
BONOBO
CAIMAN
CHACAL
CHIMPANZE
COBRA
CRIQUET
CROCODILE
ELEPHANT
FENNEC
FLAMANT

GAZELLE
GIRAFE
GNOU
GORILLE
GRUE
HIPPOPOTAME
HYENE
IMPALA
JAGUAR
KOALA
LION
MACAQUE
MASSUE
OKAPI

OUISTITI
PANTHERE
PERROQUET
PHACOCHERE
RHINOCEROS
SAFARI
SCORPION
SERVAL
SINGE
SLOUGH
TAMARIN
TRAQUE
ZEBRE

Coloriage

